



Suppression du casier judiciaire

Par Kimkim

Bonjour,

J'ai un casier judiciaire dû à une agression conjugale il y a 5 ans. Je vis en Autriche (depuis 30 ans) et je vais déménager en Belgique (regroupement familial). Je souhaite adresser une demande au Tribunal en Autriche, pour pouvoir effacer la condamnation de mon casier judiciaire afin de ne pas avoir de problèmes aux endroits où je vais postuler.

La condamnation consistait en une amende de 3000? + ne pas commettre de crime pendant 5 ans sinon je pouvais encourir de la prison.

Ma question est : Quels sont les motifs que je peux mettre en avant afin que l'on m'accorde l'effacement de mon casier judiciaire (ou au moins, que la condamnation ne soit pas visible par les entreprises) ? Comment dois-je motiver cette demande ?

Merci beaucoup d'avance pour les réponses